



## Assemblée générale

Distr. générale  
5 août 2022  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-dix-septième session

Point 13 de l'ordre du jour provisoire\*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes  
issus des grandes conférences et réunions au sommet  
organisées par les Nations Unies dans les domaines  
économique et social et dans les domaines connexes**

### **Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025)**

#### **Note du Secrétaire général**

En application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général communique ci-joint le rapport établi par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

---

\* [A/77/150](#).



*Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée priait le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de présenter un rapport d'activité sur la mise en œuvre des programmes de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025).

## I. Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) au cours de la période allant de juillet 2020 à juin 2021. Il résume les progrès accomplis et présente les activités menées par les partenaires d'exécution et les institutions spécialisées pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique. Il vient témoigner de la coopération que la communauté internationale continue de mener avec ses interlocuteurs africains pour mobiliser des ressources techniques et financières en faveur du développement industriel durable de l'Afrique, notamment en ces temps difficiles marqués par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les conflits en cours et les crises mondiales.

### A. État du développement industriel en Afrique

2. En 2021, l'économie africaine a commencé à se remettre lentement de la régression qu'elle a connue en 2020 du fait de la pandémie. La levée des restrictions liées à la COVID-19 a insufflé un nouveau souffle à la demande mondiale et amélioré les flux commerciaux. La reprise de la consommation intérieure et l'augmentation des prix des produits de base ont également contribué à doper la production. Selon les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le produit intérieur brut (PIB) réel du continent aurait augmenté de 5,5 % en 2021, après une contraction de 1,5 % en 2020.

3. Les statistiques de l'ONUDI pour l'Afrique indiquent un regain de l'activité manufacturière de 4,9 % en 2021, après une forte baisse de 6,6 % en 2020. Au premier trimestre de 2022, la croissance du secteur manufacturier a augmenté de 4,2 % en glissement annuel. Le Nigéria et l'Afrique du Sud, deux des principaux pays manufacturiers du continent, ont affiché des taux de croissance stables de 4,9 % et 0,8 % respectivement. La part de l'Afrique dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale est demeurée stable à 1,8 % au premier trimestre de 2022.

4. L'Afrique reste pour autant vulnérable aux chocs extérieurs. Les difficultés structurelles du moment ajoutées à l'impact du climat d'instabilité politique et économique devraient faire fléchir le rythme de l'industrialisation en 2022. La reprise a en effet déjà été compromise par l'apparition de nouveaux variants du coronavirus, le ralentissement de la demande mondiale, les pressions inflationnistes et la hausse des taux d'intérêt. La flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, accentuées davantage par le conflit en Ukraine, mettent sous pression les stratégies budgétaires et posent des problèmes bien plus graves encore aux pays très endettés. La croissance du PIB de l'Afrique devrait baisser à 3,7 % en 2022. En outre, selon la Banque africaine de développement (BAD), les répercussions économiques du conflit pourraient faire basculer 1,8 million d'Africains dans l'extrême pauvreté en 2022 et 2,1 millions à nouveau en 2023, en plus des 30 millions déjà venus s'ajouter en 2021, et les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 se trouveraient ainsi encore plus difficiles à réaliser.

### B. Faits nouveaux dans l'industrie en Afrique et dans l'économie mondiale

#### 1. Pandémie de COVID-19 et conflit en Europe

5. Au cours de la période considérée, l'Afrique a connu une quatrième vague d'infections liées à la COVID-19, marquée par une forte progression des cas signalés

début 2022. Cependant, par rapport à d'autres régions, l'impact du virus sur la santé a été plus limité que l'on ne le craignait au départ, et moins grave que ne l'ont été ses répercussions socioéconomiques sur le continent africain. Selon le Centre africain de prévention et de contrôle des maladies, l'Afrique totalisait environ 255 000 décès liés à la COVID-19 au 1<sup>er</sup> août 2022, et son taux de couverture vaccinale complète de la population était de 19,5 %. Les gouvernements coopèrent avec des partenaires internationaux pour faire progresser la fabrication de vaccins au Nigéria, au Sénégal et en Afrique du Sud, et réduire ainsi à terme la dépendance à l'égard des approvisionnements étrangers. À l'heure actuelle, 99 % des vaccins sont importés.

6. Le conflit en Ukraine a pour effet d'accentuer des difficultés économiques qui existaient déjà, notamment les ruptures des chaînes d'approvisionnement et les hausses des prix du pétrole et du gaz, ainsi que des céréales et des huiles alimentaires. Comme observé dans les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* (Fonds monétaire international, 2022), les risques sont plus grands pour les pays qui importent du carburant, des denrées alimentaires et des biens intermédiaires pour leur industrie manufacturière, que pour les pays exportateurs de ressources qui tirent parti de la hausse des prix des produits de base. Selon les chiffres publiés par la BAD, le prix du blé aurait augmenté d'environ 45 % depuis le début du conflit en Ukraine en février 2022, avec des répercussions importantes dans les pays importateurs. Selon la BAD, l'Afrique se trouve confrontée aujourd'hui à une pénurie d'au moins 30 millions de tonnes de denrées alimentaires, notamment de blé, de maïs et de soja. Il y a un déficit de 2 millions de tonnes d'engrais, avec une augmentation des prix de 300 %. Si ce déficit d'engrais n'est pas comblé, la production de denrées alimentaires en Afrique accusera un recul d'au moins 20 % et le continent risquera de perdre plus de 11 milliards de dollars sur la valeur de sa production de denrées alimentaires.

## **2. Zone de libre-échange continentale africaine**

7. L'impact de la COVID-19 a bloqué l'avancement de la deuxième phase des négociations de la Zone de libre-échange continentale africaine, comprenant la politique de concurrence, la protection des investissements et les droits de propriété intellectuelle. Des étapes importantes de l'accord ont toutefois été franchies au cours de la période considérée. En janvier 2022, les signataires sont convenus des règles d'origine à appliquer à 87,8 % des lignes tarifaires, et sont parvenus à un consensus sur plus de 80 % des 8 000 produits répertoriés dans le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises de l'Organisation mondiale des douanes. Un organe de règlement des différends a également été créé pour administrer le protocole sur les règles et procédures de règlement des différends.

8. En appui à la facilité d'ajustement de la Zone de libre-échange continentale africaine, son secrétariat et la Banque africaine d'import-export ont mobilisé un milliard de dollars pour aider à amortir les incidences budgétaires des pertes de recettes tarifaires dans les pays membres. Le Système panafricain de paiement et de règlement, lancé en janvier 2022, devrait stimuler le commerce intra-africain en facilitant les paiements transfrontaliers en devises africaines, et faire économiser ainsi 5 milliards de dollars par an aux opérateurs économiques africains. Au mois de mai 2022, 43 des 54 signataires avaient ratifié l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

## II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des priorités majeures de la troisième Décennie

### A. Agrobusiness et développement rural

9. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a mis en œuvre un certain nombre de projets visant à promouvoir l'agrobusiness et l'agro-industrie. En Égypte, elle a apporté à 7 000 petits producteurs de coton, une assistance technique centrée sur le respect des normes de qualité et des normes écologiques fixées par l'initiative sectorielle en faveur du coton, cadre mondial de durabilité et d'octroi de licences. Plus de 1 600 agriculteurs ont obtenu des licences de l'initiative en faveur du coton, et 3 600 autres sont en passe d'atteindre cet objectif. Au Ghana, un nouveau projet de 3,65 millions de dollars financé par le Japon a été lancé pour renforcer la chaîne de valeur du riz par des formations sur l'assurance qualité, la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles, le négoce de produits agricoles, la transformation de produits agricoles et les institutions publiques. Au Mozambique, l'ONUDI a réalisé un projet de 3,9 millions de dollars pour améliorer des chaînes de valeur agricoles bien ciblées comme celle du café de spécialité.

10. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en collaboration avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, a poursuivi la mise en œuvre de son programme FISH4ACP dans huit pays africains (Côte d'Ivoire, Gambie, Nigéria, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Zambie et Zimbabwe). Grâce à un financement de l'Allemagne et de l'Union européenne, des analyses approfondies ont été menées pour recenser les principales difficultés et possibilités qui se présentent pour rendre un certain nombre de chaînes de valeur plus durables.

11. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le Gouvernement burundais ont collaboré pour faciliter l'inclusion de petits exploitants agricoles dans les chaînes de valeur rizicole et laitière par des mesures comme le financement d'infrastructures hydroagricoles, la réhabilitation de marais pour la production de riz et la distribution de vaches et de génisses pour la production de lait. Quelque 225 000 personnes en milieu rural devraient bénéficier de moyens de subsistance plus satisfaisants grâce au projet, qui prendra fin en 2022. En Ouganda, le FIDA a collaboré avec l'Union européenne à la mise en œuvre du Fonds Uganda Yield, fonds d'investissement innovant à impact social et environnemental destiné à venir en aide aux petites et moyennes entreprises agroalimentaires et qui, à ce jour, a octroyé des financements à hauteur de 5,5 millions de dollars.

12. En décembre 2021, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le FIDA et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) se sont mis ensemble pour mettre en œuvre une initiative conjointe de 20 millions de dollars visant à améliorer la sécurité alimentaire, les revenus et la résilience de ménages ruraux ciblés au Soudan du Sud. L'initiative, qui s'inscrit dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, touchera directement 37 500 ménages pauvres, soit environ 221 250 personnes.

13. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) a poursuivi sa collaboration avec les Gouvernements du Niger et des États-Unis d'Amérique pour mettre en œuvre un programme de 437 millions de dollars visant à promouvoir l'accès à l'eau et une agriculture durable. L'UNOPS a fourni une assistance technique sur la gestion et le développement des infrastructures agricoles. Grâce à cette collaboration, on prévoit de réhabiliter 5 052 hectares de terres irriguées et de routes, d'améliorer la résilience aux catastrophes climatiques et d'accroître l'accès aux marchés et aux activités génératrices de revenus d'ici mars 2023.

## **B. Programme de renforcement des capacités commerciales**

14. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a poursuivi la mise en œuvre de toute une série de projets à l'appui de son programme de renforcement des capacités commerciales. En République-Unie de Tanzanie, un programme de 7,5 millions de dollars a été lancé en janvier 2022 pour le respect des normes de qualité et de la conformité. En Éthiopie, l'ONUDI a lancé un projet de 1,9 million de dollars pour développer des opportunités d'exportation à forte valeur ajoutée pour le miel dans le respect de la conformité aux exigences de l'Union européenne en matière d'accès aux marchés et de qualité. Au Ghana, dans le cadre de son Programme mondial de qualité et de normes, l'ONUDI a renforcé les capacités des petites et moyennes entreprises des chaînes de valeur de la noix de cajou, du palmier à huile et du cacao à respecter les exigences de qualité et les normes de conformité. Treize nouvelles normes ont été élaborées et sept autres ont été révisées.

15. Le Centre du commerce international (ITC) a mis en œuvre le programme mondial pour le textile et l'habillement, qui a permis d'accroître la compétitivité sectorielle des exportations en Égypte, à Madagascar, au Maroc et en Tunisie. De manière générale, les pays bénéficiaires ont vu leurs exportations progresser de 895 millions de dollars, tandis que les entreprises qui ont reçu un appui direct du projet ont pu exporter pour un montant de 75 millions de dollars, ce qui a permis de créer de nombreux emplois. Au Cameroun, aux Comores, en Côte d'Ivoire, au Ghana, à Madagascar, aux Seychelles et au Zimbabwe, l'ITC a aidé à créer des emplois en ouvrant de nouveaux débouchés avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Europe dans le cadre d'accords de partenariat économique avec des microentreprises et des petites et moyennes entreprises, notamment dans les secteurs de l'alimentation et de l'habillement.

16. En décembre 2021, l'ONUDI, l'OIT, l'ITC, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Bureau de la Haute Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Cadre intégré renforcé et l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement ont conjointement mis en place un programme de 2 millions de dollars pour appuyer les organismes de promotion de l'investissement des PMA en organisant à leur intention des activités de renforcement des capacités adaptées pour les aider à attirer des investissements.

17. En novembre 2021, la BAD a approuvé la phase II du multinational-Madagascar-port de Beira : projet d'aménagement de corridors et de facilitation du commerce, avec un financement de 11 millions d'UC. Le projet permettra de relier la région de l'Afrique australe par la route et les installations portuaires, et de créer ainsi une plateforme logistique qui contribuera à réduire les coûts de transaction et à intensifier les échanges et l'intégration régionale. En outre, la BAD a aidé à la mise en place des structures clés et de la documentation de la Zone de libre-échange continentale africaine sur la facilitation du commerce, les douanes, la coopération et le transit, les procédures de déclaration des certificats d'origine et des fournisseurs pour les produits des États parties à l'Accord portant création de la Zone.

18. En mars 2022, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est associée à la Société internationale islamique de financement du commerce et au Cadre intégré renforcé dans le cadre d'un nouveau projet visant à faciliter la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine dans huit pays. Le projet, d'un montant de 1,5 million de dollars, contribuera à promouvoir plus de 30 activités liées au commerce au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Mauritanie, au Niger, au

Sénégal, au Togo et en Tunisie, et devrait permettre de doper le volume des échanges régionaux de 18 % à 25 % en l'espace d'une décennie.

### C. Entrepreneuriat et développement des compétences

19. En février 2022, l'ONUDI a lancé en Somalie un projet financé par l'UE à hauteur de 5,3 millions de dollars pour stimuler l'entrepreneuriat par la création de pépinières d'entreprises destinées à promouvoir des initiatives inclusives qui ouvrent des perspectives économiques, surtout pour les jeunes femmes. En Éthiopie, l'ONUDI a mis en œuvre un projet de 1,7 million de dollars visant à soutenir les entreprises et à protéger les emplois dans le secteur informel, en collaboration avec le PNUD, l'OIT et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Le projet a ciblé les microentreprises et petites et moyennes entreprises du secteur du cuir, qui ont été durement touchées par la pandémie de COVID-19. Pour les aider à recouvrer leurs capacités productives et à préserver leurs emplois, 237 petites et moyennes entreprises ont reçu des moyens de production essentiels, et 177 autres un appui pour accéder au marché local.

20. L'OIT a poursuivi la mise en œuvre de programmes de services liés au développement des entreprises dans différents pays, dont l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Maroc, la Namibie, le Nigéria, l'Ouganda, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, la Tunisie et la République-Unie de Tanzanie. En Éthiopie, 49 usines de la chaîne d'approvisionnement de l'habillement et du textile ont reçu une assistance pour leur permettre de se mettre en conformité avec les normes internationales du travail dans des domaines comme la sécurité et la santé au travail. Au total, 14 286 ouvriers de 46 usines nationales de textile et de confection ont également été soutenus. Au Zimbabwe, deux grandes entreprises de transformation de vers de mopane ont été soutenues et ont reçu du matériel d'une valeur de 1,4 million de dollars.

21. L'ITC a mis en œuvre un projet d'autonomisation des jeunes en Gambie qui lui a permis de doter les entreprises agroalimentaires du secteur de l'arachide de matériel et de leur offrir des formations. En conséquence, plus de 1 000 emplois ont été créés, et plus de 8 millions de dollars de revenus ont été générés.

22. En mai 2022, l'Union internationale des télécommunications (UIT), en collaboration avec ONU-Femmes, la Commission de l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la CEA et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a lancé la deuxième phase de l'initiative Les jeunes africaines savent coder. Ce projet devrait permettre à 2 000 femmes et jeunes filles africaines âgées de 17 à 25 ans d'acquérir des aptitudes à se servir des outils numériques, et de pouvoir par la suite s'orienter vers des carrières dans le secteur des technologies de l'information et des communications. L'UIT a également collaboré avec le PNUD et le Programme alimentaire mondial (PAM) pour lancer, en mars 2022, la deuxième phase de l'initiative des centres de transformation numérique, dans le dessein de renforcer les compétences numériques des groupes marginalisés et des communautés rurales. Au cours de la phase initiale, qui s'est terminée en août 2021, 106 388 participants, dont 26 679 en Afrique, ont bénéficié d'une formation.

23. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a lancé un projet visant à renforcer les capacités nationales pour améliorer la résilience des microentreprises et petites et moyennes entreprises. Le projet, financé par le Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour la paix et le développement, aidera les décideurs à formuler et à mettre en œuvre des mesures politiques efficaces, ainsi qu'à améliorer leurs connaissances financières, commerciales et techniques, et surtout celles des

femmes et des jeunes entrepreneurs. Il sera mis en œuvre de 2022 à 2024 dans neuf pays pilotes, dont l'Éthiopie, la Gambie, le Kenya, Madagascar et le Zimbabwe.

24. En décembre 2021, le FIDA a approuvé un programme de développement de l'entrepreneuriat rural visant à améliorer les moyens de subsistance des populations rurales dans un certain nombre de chaînes de valeur au Burundi, l'accent étant mis en priorité sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le programme prévoit la mise en place de plateformes de création d'entreprises par les jeunes et de plateformes d'accélération, de services liés au développement des entreprises et de mesures d'accompagnement professionnel. Il devrait ainsi toucher 85 000 bénéficiaires au cours des sept prochaines années.

#### **D. Politique et statistiques industrielles**

25. En janvier 2022, l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la BAD ont engagé une collaboration sur l'élaboration d'un programme conjoint visant à mettre en place un observatoire de l'industrie africaine. L'observatoire comprendra une plateforme centrale en ligne où seront régulièrement fournies des informations et des données industrielles, un indice permettant de suivre la progression de l'industrialisation de l'Afrique, une plateforme de suivi des investissements qui présentera les opportunités d'investissement industriel et un rapport annuel sur le développement industriel de l'Afrique. Le lancement du programme est prévu pour novembre 2022 à l'occasion du sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique qui se tiendra à Niamey.

26. L'ITC, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et l'Union européenne, a publié un nouveau module du tableau de bord de l'Observatoire du commerce africain appelé « Monitor », qui met à la disposition des décideurs des indicateurs pertinents pour analyser l'intégration commerciale régionale et l'impact de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'Observatoire africain du commerce est l'un des cinq instruments opérationnels de la Zone, qui donne des informations sur le libre-échange aux entreprises, aux organisations de services aux entreprises et aux décideurs. En janvier 2022, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique a collaboré avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine à l'élaboration d'une note d'orientation sur la Zone qui évalue sa contribution potentielle à la croissance inclusive et au développement durable, y compris ses incidences probables sur la transformation structurelle et la diversification économique.

27. La Communauté d'Afrique de l'Est a continué de renforcer les infrastructures régionales de qualité dans les secteurs du cuir, des produits pharmaceutiques, des fruits et légumes, où un outil a été mis au point avec le concours de l'Institut allemand de métrologie pour aider les petites et moyennes entreprises à recenser les lacunes de qualité et à évaluer les coûts et avantages de l'application de systèmes de gestion de la qualité dans la chaîne de valeur du cuir. En janvier 2022, elle a présenté son plan stratégique visant à faire passer la production de fruits et légumes de 9,9 millions de dollars actuellement à 25 millions de dollars d'ici 2031.

28. En novembre 2021, la Banque mondiale a publié une étude intitulée *L'industrialisation en Afrique subsaharienne : Saisir les opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales*. Une note d'orientation connexe, intitulée « L'industrialisation reste viable en Afrique subsaharienne : repenser les priorités politiques dans le contexte des chaînes de valeur mondiales », a été publiée en décembre 2021, et les principaux axes d'orientation ont été présentés aux conseillers

du réseau des économistes principaux des gouvernements, qui regroupe 38 pays africains.

29. L'Organisation mondiale du tourisme a aidé à formuler des politiques et des plans-cadres de tourisme, à renforcer les statistiques sur le tourisme et à réaliser des analyses de la chaîne de valeur dans 16 pays – Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Comores, Lesotho, Libéria, Malawi, Maroc, Namibie, République du Congo, République-Unie de Tanzanie, Seychelles, Tunisie, Zambie et Zimbabwe – et a ainsi contribué à promouvoir le rôle du secteur dans la transformation économique et la reprise socioéconomique.

30. La Banque de technologie pour les pays les moins avancés, en partenariat avec la Conférence mondiale sur l'écoconception (World Eco-Design Conference), a lancé une initiative de développement des compétences de conception industrielle avec l'École internationale de design de l'Université de Zhejiang, en Chine, en faveur des étudiants des pays les moins avancés, notamment des pays africains. Ainsi, 50 bourses d'études ont pu être attribuées aux étudiants des pays les moins avancés ; pour une valeur d'environ 250 000 dollars, afin de leur permettre de suivre formation diplômante de niveau maîtrise. La Banque a également continué de mettre en œuvre le programme d'évaluation des besoins technologiques et de procéder à un diagnostic pour valider les besoins technologiques des pays les moins avancés, comme le Bénin, Djibouti, le Mozambique, le Sénégal et la Sierra Leone.

## **E. Zones économiques spéciales et parcs industriels**

31. En décembre 2021, l'ONUDI a signé une entente d'assistance technique de 2,1 millions de dollars avec l'Éthiopie pour la mise en place de systèmes de gestion-qualité et de traçabilité et d'initiatives d'inclusion des genres et de promotion de l'économie circulaire. Financé par l'Italie, ce programme contribuera à la croissance du secteur agro-industriel, à la création d'emplois décents et à l'ouverture d'opportunités économiques dans le cadre des parcs agro-industriels intégrés pilotes déjà établis. Au Sénégal, la deuxième phase du parc industriel intégré de Diamniadio a été lancée en juillet 2021, grâce à un appui financier de la Banque d'exportation et d'importation de Chine. En novembre 2021, l'ONUDI a signé un programme de partenariat pays avec la Zambie à l'issue d'une phase de programmation de trois ans. L'ONUDI a également réalisé des études de faisabilité en vue de la création de parcs agro-industriels intégrés à Nyamira, au Kenya, dans le cadre d'un partenariat pays autonome du programme de pays.

32. Dans le cadre de son Initiative Main dans la main, la FAO a continué de contribuer à la mise en place de zones d'approvisionnement en produits agroalimentaires dans les parcs agro-industriels intégrés. Grâce à un projet de développement agro-industriel financé par l'Italie à hauteur de 500 000 dollars, qui sera mis en œuvre jusqu'en 2023, la FAO offre une assistance technique pour le développement de chaînes de valeur du café et de l'avocat dans la région de Sidama, et du blé et des produits laitiers dans la région d'Oromia.

33. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la CEA, l'ONUDI et la BAD ont continué de collaborer à la mise en œuvre du programme conjoint de coopération en matière d'industrialisation prévu entre la Zambie et le Zimbabwe, qui a pour objectif la création d'un parc agro-industriel commun. À la demande de ses partenaires, l'ONUDI a entamé les travaux préparatoires d'une étude de faisabilité exhaustive. Le parc agro-industriel commun devrait contribuer à la production de biens à valeur ajoutée et promouvoir l'agro-industrialisation dans les deux pays et dans la région.

34. La Commission de l'Union africaine, l'ONUDI, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, la Banque africaine d'import-export et le Forum pour la recherche agricole en Afrique ont engagé une collaboration pour la mise en œuvre du programme commun d'agroparc africains, initiative de grande envergure visant à créer des pôles agro-industriels régionaux partout en Afrique en appui à la Zone de libre-échange continentale africaine. Le programme a pour objectifs d'accroître l'offre de produits agricoles produits localement, d'inverser les projections concernant les importations de denrées alimentaires et de donner de la valeur ajoutée à la transformation des produits agricoles, de manière à stimuler le commerce et les investissements intra-africains.

## F. Industries pharmaceutiques et COVID-19

35. En octobre 2021, l'ONUDI a lancé une initiative dans le domaine de la santé pour l'élaboration d'une stratégie globale prévoyant des conseils sur les politiques à suivre et la définition d'un programme, la création de partenariats et d'alliances et l'harmonisation des mesures et des normes réglementaires applicables aux médicaments essentiels, aux vaccins et aux produits médicaux. La stratégie sera assortie d'interventions pilotes, pouvant comprendre des conseils stratégiques sur le développement d'un pôle pharmaceutique au Burkina Faso, la validation d'une stratégie de développement du secteur pharmaceutique en Zambie et l'évaluation de la faisabilité de la mise en place de structures de production pharmaceutique en Guinée.

36. En juillet 2021, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un centre de transfert de technologie de vaccins à ARN messenger destiné à renforcer les capacités des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire par la création d'un centre d'excellence, leur permettant de produire eux-mêmes leurs vaccins à ARN messenger. Installé au Cap, en Afrique du Sud, ce centre sera également utilisé à long terme pour la mise au point de traitements contre toute une série de maladies infectieuses. En outre, l'OMS collabore avec la Commission de l'Union africaine et l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD pour définir les exigences techniques du lieu qui accueillera l'Agence africaine du médicament. Le Traité portant création de l'Agence africaine du médicament est entré en vigueur le 5 novembre 2021, marquant ainsi une étape importante dans la préparation du continent aux futures pandémies et dans la promotion d'une plus grande coopération régionale dans le développement de médicaments et de vaccins.

37. L'OMC a continué de collaborer étroitement avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'OMS au renforcement des capacités des décideurs à faire face à la pandémie. En septembre 2021, un atelier a été organisé sur les technologies de la COVID-19 et, en avril 2022, l'OMS, l'OMPI et l'OMC ont lancé leur plateforme trilatérale d'assistance technique de la COVID-19, qui permet aux pays d'accéder aux compétences spécialisées et aux ressources dans les domaines de l'innovation, de la santé et du commerce. En outre, l'OMC a organisé un colloque technique sur les chaînes d'approvisionnement en vaccins et la transparence des réglementations, ainsi qu'un atelier sur la recherche-développement, la fabrication et la distribution des vaccins.

38. En février 2022, la BAD a approuvé sa Stratégie pour des infrastructures sanitaires de qualité en Afrique, 2022-2030 et s'est engagée à investir 3 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, dont, chaque année ; 100 millions de dollars d'investissements directs dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de vaccins et de soutien aux entités privées et publiques, et 200 millions de dollars dans la logistique et les infrastructures connexes. Le programme s'appuie sur le Plan

relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique élaboré en partenariat avec l'ONUDI et d'autres parties prenantes. La BAD a également signé un accord de financement de 3,77 millions de dollars avec la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour contribuer au développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique de l'Ouest, notamment par la mise en place d'un écosystème régional efficace de réglementation pharmaceutique. La BAD a également approuvé un montant de 328 000 UC pour appuyer l'industrie pharmaceutique des pays du COMESA, pour s'assurer qu'elle respecte les bonnes pratiques de fabrication de l'OMS et pour la conduite de recherches sur l'offre et la demande de biens et services relatifs à la COVID-19.

39. En juillet 2021, l'Agence internationale de l'énergie atomique a élaboré un programme universitaire de master en radiopharmacie. Quatre radiopharmaciens du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de l'île Maurice et de la République démocratique du Congo forment la première cohorte d'étudiants à recevoir un master dans le cadre de ce projet. Organisé à l'Université Mohammed V de Rabat, en collaboration avec le Centre national de l'énergie, des sciences et techniques nucléaires, ce programme est le premier programme d'études supérieures en radiopharmacie en langue française en Afrique. L'Association africaine de radiopharmacie a été créée en mars 2022 avec le concours de l'Agence.

## **G. Énergie renouvelable et efficacité énergétique**

40. L'ONUDI a continué de mettre en œuvre divers programmes et projets axés sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. À Madagascar, un projet visant à accroître l'accès à l'énergie par le développement de petites centrales hydroélectriques dans les zones rurales est en cours d'exécution. Le projet devrait permettre d'atteindre au moins 2 MW de capacité installée et d'éviter l'émission de 503 180 tonnes de gaz à effet de serre au cours des 20 prochaines années, au profit de 20 000 ménages et de 5 000 usagers productifs. Au Mozambique, l'ONUDI a soutenu l'adoption de systèmes intégrés d'énergie renouvelable basés sur le marché pour les activités productives. Grâce au financement du Fonds pour l'environnement mondial, une ligne de crédit d'un million de dollars a été mise en place pour aider à financer la transition du diesel et des combustibles ligneux dans les zones rurales du Mozambique.

41. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a facilité, par des solutions numériques, l'accès au financement des entreprises d'énergie renouvelable en phase de démarrage au Burkina Faso, en République démocratique du Congo, en Éthiopie et en Ouganda, et a aidé ces entreprises à vendre près de 350 000 produits et services d'énergie propre et à en faire ainsi bénéficier 1,8 million de personnes. Au Burkina Faso, plus de 80 entrepreneurs du secteur de l'énergie ont bénéficié d'un soutien au développement de leurs entreprises et d'une assistance technique. Au total, 3 375 appareils solaires et 766 fourneaux de cuisson ont été vendus et 135 emplois à temps plein et 247 emplois à temps partiel ont été créés, dont 33 % pour les femmes. En Ouganda, plus de 170 000 produits de cuisson propres et 24 000 produits solaires ont été vendus par des partenaires en 2021 avec l'appui du Fonds.

42. En partenariat avec le cabinet international de conseil en gestion McKinsey, l'initiative Énergie durable pour tous a contribué à l'élaboration d'un plan de transition énergétique pour le Nigéria, qui permettra au pays de parvenir à zéro émission nette d'ici 2050, et qui constitue ainsi l'un des premiers plans de transition complets conçus pour un pays africain. Le plan comporte des politiques en faveur du secteur de l'électricité et de l'initiative Solar Power Naija, qui permettront à

25 millions de personnes d'accéder à l'énergie grâce à la mise en place de solutions d'énergie solaire décentralisées.

43. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a collaboré avec la BAD dans le cadre du projet SWITCH Africa Green, financé par l'Union européenne, qui vise à élaborer des lignes directrices pour l'accélération de la transition vers une économie circulaire en Afrique, et il procède actuellement à une évaluation des mécanismes de financement vert pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises. Le PNUE s'est également associé au Centre national kenyan pour une production plus propre et à l'organe national de gestion de l'environnement dans un projet visant à renforcer la résilience du secteur privé par des pratiques opérationnelles écologiques de traitement des aliments, de fabrication de produits de santé animale, la mise en place d'une usine de production de biens de consommation à rotation rapide.

44. Grâce à un financement du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, l'UNOPS a continué d'aider à distribuer de l'énergie propre et à augmenter la capacité énergétique durable de 54 communautés rurales en Sierra Leone dans le cadre du projet d'énergie renouvelable rurale. L'installation de la technologie d'énergie solaire profite à plus de 337 000 résidents, aux entreprises locales et aux services essentiels en procurant jusqu'à 4 MW d'énergie durable et à faible émission de carbone aux centres de santé communautaires, aux ménages, aux écoles et aux entreprises.

## H. Environnement et changements climatiques

45. L'ONUDI a continué de mettre en œuvre différents programmes et projets visant à résoudre les problèmes liés à l'environnement et aux changements climatiques. En septembre 2021, un projet de création d'un centre d'économie circulaire doté de 5 millions de dollars a été lancé au Ghana pour accélérer la commercialisation des technologies de plastiques circulaires. En février 2022, une initiative d'économie circulaire financée par le Japon à hauteur de 2,8 millions de dollars et visant la gestion des déchets plastiques a été lancée au Nigéria. En Côte d'Ivoire, dans le cadre du projet Abidjan ville durable financé par le Fonds pour l'environnement mondial, l'ONUDI a aidé à mettre en place des mesures permettant de mieux circonscrire et de mieux combattre la pollution de l'air. Le centre ivoirien antipollution a également bénéficié d'un financement pour améliorer la mesure et l'évaluation des moyens de surveillance de la qualité de l'air dans la ville.

46. L'ITC a élargi la portée et l'impact de ses centres « Green to compete » au Ghana et au Kenya. À ce jour, les microentreprises et petites et moyennes entreprises kenyanes ont reçu des financements pour mettre en œuvre des stratégies de résilience et des mesures d'adaptation aux changements climatiques. Au Ghana, les microentreprises et petites et moyennes entreprises se sont engagées dans la mise en œuvre de pratiques de production circulaire et économe en ressources, allant de la reconversion des machines en matériel moins gourmand en énergie et en eau à la réduction et au recyclage des déchets de production par briquetage de la biomasse et installation d'appareils à ébullition fonctionnant à la biomasse. Les microentreprises et petites et moyennes entreprises des deux pays ont amorcé le processus qui leur permet de se conformer aux normes de durabilité et reçoivent déjà leurs certifications biologiques et GlobalGAP.

47. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a débloqué au total 17,6 millions de dollars pour la mise en place d'infrastructures résilientes aux changements climatiques sous forme d'assistance technique, d'appui à l'élaboration des politiques, de renforcement des capacités et d'accords de subventions en fonction des résultats.

Le Fonds a financé des initiatives reproductibles auprès de 588 collectivités locales de 42 pays et réalisé 390 investissements de proximité, montrant ainsi l'efficacité des mécanismes de financement décentralisés pour l'adaptation aux changements climatiques, les énergies propres, l'autonomisation des femmes, la sécurité alimentaire, la santé et le développement économique local, créant 42 478 emplois et touchant 992 058 personnes (dont 532 401 femmes). En Gambie, le Fonds a financé 23 projets d'adaptation aux changements climatiques qui ont eu des retombées directes pour plus de 27 000 personnes.

48. Le FIDA a poursuivi la mise en œuvre de son programme de relance de l'irrigation paysanne, qui vise à promouvoir une production plus résistante aux changements climatiques et une gestion durable de l'eau et des terres au Zimbabwe. L'initiative vise plusieurs zones intertropicales semi-arides et prévoit ainsi de revitaliser 6 100 hectares de terres sur 152 périmètres d'irrigation paysanne. L'accent est mis sur la modernisation par l'adoption systématique de nouvelles variétés de semences, combinée à la mise en place de techniques agricoles adaptées aux changements climatiques et à l'amélioration de l'accès aux marchés. À sa clôture en 2023, le projet devrait avoir touché environ 27 700 ménages ruraux à faible revenu.

## I. Informatique et communications

49. En septembre 2021, l'ONUDI a mis en œuvre une nouvelle initiative financée par le Fonds pour les pays les moins avancés qui vise à stimuler l'adaptation aux changements climatiques en Sierra Leone. Le projet a fait intervenir des innovateurs et des entrepreneurs pour faciliter le déploiement de services propices à l'adaptation, comme l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, les systèmes de gestion des ressources en eau, l'assurance contre les risques climatiques, l'alimentation d'appoint en énergie renouvelable et les outils d'information et d'éducation numériques. En Côte d'Ivoire, ce sont les secteurs de l'énergie et de l'agro-industrie qui ont été retenus pour être développés dans le cadre d'un projet de l'ONUDI de 6 millions de dollars lancé en 2021 et visant à encourager les pratiques de type Industrie 4.0<sup>1</sup> pour favoriser l'emploi des jeunes tant en Côte d'Ivoire qu'en Tunisie.

50. L'ITC a poursuivi la mise en œuvre de l'initiative FastTrack Tech Afrique d'un montant de 1 million de dollars. Ce projet, qui a pris fin en décembre 2021, a aidé 2 000 entrepreneurs du numérique et 200 start-ups technologiques d'Afrique subsaharienne à se lancer sur le marché international en leur proposant des formations en ligne et en présentiel, ainsi qu'un accompagnement sur les compétences numériques et les techniques commerciales. En 2021, de nouveaux emplois ont été créés, les liens avec le marché ont été améliorés et 5,4 millions de dollars d'investissements ont été mobilisés. L'initiative, qui couvre le Bénin, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Mali, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie, entrera dans une nouvelle phase en 2022-2023, qui sera axée sur les changements politiques, la transformation numérique des secteurs traditionnels et la consolidation des start-ups à fort potentiel. Au quatrième trimestre 2021, l'ITC a lancé un projet de quatre ans financé par les Pays-Bas à hauteur de 15 millions de dollars au Bénin, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Mali, au Sénégal et en Ouganda, et axé sur la création de liens entre les microentreprises et petites et moyennes entreprises du secteur des technologies numériques et celles du secteur des technologies agricoles.

<sup>1</sup> Connue également comme quatrième révolution industrielle ; voir <https://www.unido.org/unido-industry-40>.

51. En mars 2022, l'UIT a lancé la deuxième phase de son Initiative de centres de transformation numérique en accueillant de nouveaux membres, à savoir l'Éthiopie, le Maroc, l'Ouganda et la République démocratique du Congo. En partenariat avec le conglomérat technologique Cisco, les centres contribuent à l'acquisition de compétences numériques dans les communautés insuffisamment desservies. Par exemple, en mars 2022, le Fonds d'investissement ghanéen pour les communications électroniques (Ghana Investment Fund for Electronic Communications) a offert une formation aux compétences numériques qui a touché 2 673 personnes, dont des jeunes et des femmes.

52. L'UIT s'est associée à l'UNICEF et à Liquid Intelligent Technologies pour étendre l'initiative Giga, qui vise à connecter toutes les écoles des pays africains à l'Internet. Annoncée en décembre 2021, cette extension portera dans un premier temps sur le Kenya, puis sur l'Afrique du Sud, le Botswana, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe. Dans le cadre de cette initiative, la Banque islamique de développement (BID) consacre 5 millions de dollars à un projet d'apprentissage numérique destiné à 403 écoles, 95 781 élèves et 3 000 enseignants en Sierra Leone. Le projet utilisera des solutions de science, de technologie et d'innovation comme la technologie de la chaîne de blocs pour améliorer l'accès à l'éducation et à l'emploi et stimuler les capacités techniques et entrepreneuriales.

53. Le Fonds d'équipement des Nations Unies a intensifié son appui technique axé sur l'exploitation des innovations des technologies financières au profit de différents bénéficiaires en Afrique. En Ouganda, plus de 700 000 clients, dont 300 000 femmes, ont pu bénéficier directement de services de paiement numérique grâce au Fonds, et près de 1,5 million de personnes ont pu acquérir des compétences numériques et financières. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, le Fonds a amélioré l'acquisition de compétences financières et l'aptitude à se servir des outils numériques de 63 797 clients et contribué à renforcer la résilience des microentreprises et petites et moyennes entreprises par des solutions de commerce électronique et de paiement en ligne.

54. En janvier 2022, la FAO a lancé le sous-programme « réseau mondial de pôles d'innovation en agriculture numérique » dans quatre pays pilotes, dont l'Éthiopie et le Maroc. La transformation numérique des systèmes agroalimentaires s'en trouvera ainsi accélérée et permettra d'accroître la productivité, de gérer et d'atténuer les risques climatiques et de diversifier les économies rurales. En mars 2022, la FAO a publié, en collaboration avec l'UIT, un document sur l'état de l'agriculture numérique dans 47 pays d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, elle avait lancé en février 2022 le programme de renforcement des capacités en compétences numériques et d'innovation avec le Conseil rwandais de développement et d'autres institutions clés pour accompagner les jeunes et les femmes entrepreneurs et exploitants du secteur agroalimentaire.

55. En décembre 2021, la BAD a approuvé un prêt de 170 millions de dollars pour financer un programme d'entreprises numériques et créatives au Nigéria. Cofinancée par l'Agence française de développement et la BID, l'initiative permettra de stimuler les investissements dans 226 start-ups technologiques et créatives et de fournir des services non financiers à 451 sociétés et petites et moyennes entreprises de technologie numérique. Le programme devrait générer 6,1 millions d'emplois directs et indirects, dont environ 850 000 seront subventionnés par le financement de la BAD.

## **J. Sensibilisation et forums mondiaux**

56. En novembre 2021, l'ONUDI a collaboré avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD et

l'Initiative AfroChampions pour organiser diverses manifestations parallèles pendant la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, qui s'est tenue du 20 au 24 novembre 2021 sur le thème « Industrialiser l'Afrique : renouveler les engagements en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables ». Plusieurs sujets ont été abordés, notamment la quatrième révolution industrielle, les défis de l'industrialisation liés aux changements climatiques, les opportunités qui se présentent pour les investisseurs internationaux, les chaînes de valeur et les parcs et corridors agro-industriels intégrés. La Semaine s'est achevée par une déclaration appelant à maintenir la dynamique en faveur d'actions concrètes devant déboucher sur le Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, prévu en novembre 2022.

57. En septembre 2021, en marge du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-seizième session, l'ONUDI, en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, la BAD, le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD, l'Initiative AfroChampions et la Banque africaine d'import-export, a organisé la quatrième manifestation de haut niveau sur la troisième Décennie. Organisée sur le thème « Renforcer l'industrie pharmaceutique africaine : tirer les leçons de la COVID-19 », la manifestation a permis de réfléchir aux solutions innovantes qui permettront de surmonter les obstacles systémiques au développement de l'industrie pharmaceutique locale en Afrique, notamment à l'importance de la technologie et des investissements. L'un des principaux résultats de la manifestation a été le communiqué conjoint publié sur la nécessité de renforcer les partenariats en appui au développement du secteur manufacturier en Afrique.

58. En préparation de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement a organisé plusieurs manifestations. La première partie de la conférence s'est déroulée à New York en mars 2022, la seconde partie étant prévue pour mars 2023 au Qatar. La Conférence a adopté le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés, qui a été approuvé par l'Assemblée générale en avril 2022. Le Programme d'action propose une feuille de route pour la réforme et des outils qui permettent de garantir la mise à disposition de ressources plus importantes pour aider les pays à se relever, y compris un appui pour poursuivre leur industrialisation.

59. En novembre 2021, dans le cadre du processus préparatoire de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, l'ONUDI a organisé la neuvième Conférence ministérielle des pays les moins avancés en collaboration avec le Bureau de la Haute Représentante et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique sur l'accélération du développement industriel inclusif et durable dans les pays les moins avancés pour la prochaine décennie d'action. Tenue sous format hybride avec plus de 500 participants, la Conférence ministérielle a adopté une déclaration ministérielle soutenant la stratégie opérationnelle et le plan de mise en œuvre élaborés par l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés pour la période 2022-2031, en parfaite adéquation avec le Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés.

60. Le secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Malawi et le Conseil des entreprises de la SADC ont accueilli la cinquième semaine annuelle de l'industrialisation de la SADC sur le thème « Renforcer les capacités productives dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour une transformation économique et industrielle inclusive et durable ». La nécessité d'un engagement plus important des secteurs public et privé dans la promotion du commerce intrarégional a été soulignée à cette occasion.

61. En septembre 2021, la CNUCED a collaboré avec le PNUD, la CEA, l'ITC et le Groupe africain de technologie et de création (African Technology and Creative Group) pour organiser une manifestation visant à promouvoir un dialogue régional sur les moyens de mettre la Zone de libre-échange continentale africaine au service du commerce électronique en Afrique. En février 2022, en marge de la huitième session du Forum régional africain pour le développement durable, la CNUCED, le PNUD et la CEA ont également organisé une manifestation intitulée « Renforcer les partenariats pour promouvoir une zone de libre-échange continentale africaine inclusive », en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'ITC et l'ONU-Femmes.

62. La Banque arabe pour le développement économique en Afrique a parrainé la Conférence de la Semaine du commerce et de l'industrie en Afrique de l'Est, qui s'est tenue en République-Unie de Tanzanie du 30 août au 3 septembre 2021, avec pour objectif de faire intégrer le programme de la Zone de libre-échange continentale africaine dans les États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est. La Banque a également contribué financièrement à l'organisation par l'Union arabe pour le développement des exportations industrielles de la foire internationale et de la conférence des petites et moyennes industries, qui ont eu lieu en juillet 2022 en Algérie.

## **K. Partenariats et mobilisation des ressources**

63. L'ONUDI a continué de renforcer sa collaboration avec diverses parties prenantes, notamment des organismes de financement du développement comme la BAD, la Société internationale islamique de financement du commerce et la Banque mondiale, ainsi qu'avec le secteur privé, l'objectif étant de stimuler la reprise économique dans les pays africains. L'ONUDI a continué d'héberger le programme du Réseau consultatif pour le financement privé en Afrique subsaharienne, qui donne aux entrepreneurs et aux entrepreneurs un encadrement commercial pour les projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques et à l'énergie propre. À ce jour, le Réseau a soutenu 126 projets en Afrique, ce qui représente des investissements d'un montant total de 1,7 milliard de dollars. Le partenariat entre le Fonds pour l'environnement mondial et l'ONUDI a permis de financer à hauteur de 89,5 millions de dollars 44 projets de coopération technique en cours en Afrique. Dans le cadre d'un programme régional du Fonds vert pour le climat, l'ONUDI et la BAD ont collaboré à l'élaboration d'un projet de 20 millions de dollars à mettre en œuvre en Éthiopie. Le projet, qui devrait être financé par la BAD et le Fonds vert pour le climat, pilotera le Mécanisme pour les avantages de l'adaptation que dirige la BAD, et qui est un mécanisme financier innovant et le premier du genre pour mobiliser les financements des secteurs public et privé en faveur du renforcement des activités d'adaptation.

64. En Ouganda, le FIDA a approuvé un prêt de 5 millions de dollars en faveur du Fonds de relance économique pour les entreprises (Economic Enterprise Restart Fund), créé en 2020 par la Stanbic Bank en partenariat avec l'ONU et d'autres partenaires financiers pour faciliter le relèvement après la COVID-19. Destiné aux petites et moyennes entreprises, ce prêt apportera une aide de trésorerie à 1 550 institutions et contribuera à mobiliser des ressources additionnelles sous forme de financement participatif (crowdfunding), pour que le Fonds atteigne son capital cible de 40 millions de dollars. Au Mozambique, jusqu'à 2 millions de dollars ont été alloués au titre de financement de créances prioritaires à l'institution de microfinance Futuro, qui pourra ainsi faire passer le nombre de ses emprunteurs de 3 700 à 21 000 d'ici fin 2025 et contribuer à catalyser 5 millions de dollars de prêts pour les petits agriculteurs et les petites et moyennes entreprises rurales. À Madagascar, un prêt de 3,5 millions de dollars a été accordé à Soafiary, entreprise de collecte de céréales qui

s'approvisionne auprès de petits producteurs et leur fournit des intrants et une assistance technique, ce qui lui permettra de s'approvisionner auprès de quelque 4 000 petits exploitants et de toucher ainsi un potentiel de 20 000 bénéficiaires.

65. En décembre 2021, la BID a approuvé un montant de 1,6 milliard de dollars pour financer 24 nouveaux projets de développement dans 19 pays membres. En Guinée, plus de 170 millions de dollars ont été alloués à la construction de la route Labé-Mali, pour améliorer la desserte des zones rurales et dynamiser les chaînes de valeur agricoles et minières. Au Nigéria, un montant de 29,8 millions de dollars permettra la réalisation de la phase II de l'étude technique préliminaire du gazoduc Maroc-Nigéria, qui donnera aux États d'Afrique de l'Ouest la possibilité de remplacer la production d'électricité à partir du pétrole qui est coûteuse par des énergies renouvelables et des énergies produites à partir du gaz. Une enveloppe de 150,5 millions de dollars sera également décaissée pour l'aménagement d'une zone spéciale de transformation agro-industrielle avec pour objectifs d'augmenter les revenus des ménages, de créer 180 000 emplois et d'accroître de 50 % les rendements des cultures. En février 2022, la BID a approuvé un montant de 338 millions de dollars pour des projets en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal, dont 35 millions de dollars pour la troisième phase du projet d'aménagement hydroagricole des régions du Haut Sassandra et du Fromager en Côte d'Ivoire pour venir en aide aux secteurs du riz et de la pêche.

66. Au cours de la période considérée, le Fonds commun pour les produits de base a eu huit projets actifs au titre de la troisième Décennie, pour une valeur totale de 22,4 millions de dollars. Au Cameroun, le Fonds s'est engagé à octroyer un montant de 1 million de dollars pour aider le plus grand producteur commercial de viande du pays à assurer son développement. En Côte d'Ivoire, un montant total de 970 000 euros a été consacré à la construction d'une unité de mélange et de conditionnement d'engrais, destinée à améliorer la productivité, à accroître la diversification et à faciliter l'accès aux marchés. Un prêt additionnel de 1,5 million de dollars a été alloué pour renforcer les capacités d'une grande entreprise de transformation de noix de cajou au Bénin.

67. En novembre 2021, la BAD a conclu un accord de partenariat et de cofinancement de 2 milliards de dollars avec l'Agence française de développement afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour des projets à fort impact en Afrique. Une facilité de crédit de 150 millions de dollars a été accordée au conglomérat agricole ETC Group pour promouvoir la production de denrées alimentaires dans 10 pays africains et aider les petits exploitants agricoles. En décembre 2021, un prêt de 210 millions de dollars a également été approuvé pour le lancement de la première phase du programme de la zone spéciale de transformation agroalimentaire du Nigéria. En février 2022, la BAD a lancé, pour les pays du G5 Sahel, la Facilité de financement « Desert to Power » dotée de 380 millions de dollars, pour aider les cinq pays du Sahel.

68. En février 2022, la Banque européenne d'investissement a annoncé, en partenariat avec l'OMS et en coopération avec l'Union africaine et l'Union européenne, un engagement de plus de 500 millions de dollars pour renforcer la résilience des systèmes de santé en Afrique, et mobiliser à terme au moins 1 milliard de dollars de nouveaux investissements. L'initiative vise à rétablir, étendre et pérenniser l'accès aux services de santé essentiels ; à améliorer l'accès aux vaccins, aux médicaments, aux diagnostics, aux dispositifs et autres produits de santé ; à diffuser des modèles innovants de prestation de services de soins de santé primaires et à investir dans le personnel de santé pour lui permettre d'assurer des soins efficaces et de qualité partout en Afrique.

## L. Coopération Sud-Sud

69. L'ONUDI a poursuivi la mise en œuvre d'un projet de 1,8 million de dollars financé par le Fonds d'aide à la coopération Sud-Sud de la Chine, qui vise à développer le marché des exportations de viande en Éthiopie en améliorant la compétitivité des chaînes de valeur de la viande et de l'industrie de l'élevage grâce au renforcement ciblé des capacités dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Au total, 25 inspecteurs des viandes en poste dans 10 abattoirs d'exportation ont été formés par l'Université d'Addis-Abeba et ont reçu une certification nationale au terme de leur formation, le 12 juin 2022, et 40 participants ont été formés conjointement par l'ONUDI et le Ministère éthiopien de l'agriculture aux techniques de manipulation de la viande et au respect du bien-être animal.

70. Par l'intermédiaire de la plateforme numérique Galaxie Sud-Sud, le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a facilité plus de 40 nouveaux partenariats d'échange de connaissances, notamment les partenariats entre le Ghana et le Bangladesh sur les services électroniques et entre le Ghana et la Chine sur l'aménagement de parcs industriels. La plateforme permet de mettre en commun des solutions du Sud relatives à tous les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 9 visant à bâtir des infrastructures résilientes, à promouvoir une industrialisation inclusive et durable et à encourager l'innovation, et elle compte aujourd'hui plus de 400 institutions agréées. En outre, le Bureau a continué d'aider la Commission de l'Union africaine à renforcer les capacités de jeunes entrepreneurs en Afrique en organisant des sessions de formation virtuelles dans le cadre du programme d'accélération de l'innovation auprès des jeunes Africains.

71. En réponse à la COVID-19 et en vue de tirer parti de l'importance de plus en plus grande que revêt la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les contextes de fragilité, le FIDA a approuvé quatre nouveaux projets d'un montant total de 1,9 million de dollars, dont deux en Afrique. En République-Unie de Tanzanie, un partenariat avec deux sociétés privées chinoises devrait permettre de renforcer les chaînes de valeur du haricot, du manioc et du tournesol, et profiter à plus de 100 000 agriculteurs. Plus largement, dans la région de l'Afrique de l'Est, il est prévu de mettre en place un projet qui facilitera l'apprentissage et l'échange de connaissances entre le Kenya et le Rwanda et permettra de faire avancer la reprise et de renforcer la résilience des agriculteurs locaux.

72. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et l'agence de la République de Corée pour les petites et moyennes entreprises et les start-ups ont uni leurs efforts dans le cadre du programme République de Corée-Afrique de promotion des start-ups et d'échange d'expériences par la coopération entre start-ups. Cette collaboration a été à l'origine du lancement, en 2021, d'un vaste forum en ligne, d'un échange de connaissances et d'un programme de formation destiné aux entrepreneurs de start-up, aux décideurs et aux investisseurs potentiels de la République de Corée et des pays d'Afrique de l'Est. Une délégation de start-ups coréennes s'est rendue au Kenya en juin 2022 pour y assurer des formations pratiques et encourager des liens interentreprises.

## III. Questions transversales

### A. Contribution des femmes au développement industriel

73. L'ONUDI a mis en œuvre différents programmes axés sur l'autonomisation des femmes. Au Soudan, grâce à un financement conjoint de l'Italie et d'ONU-Femmes, l'ONUDI a facilité l'octroi de microcrédits à 1 500 petits exploitants agricoles de

l'État de Kassala. Guidés par différents experts de l'ONUDI, les agriculteurs ont adopté de nouvelles technologies, amélioré leurs méthodes de travail et la qualité de leurs récoltes, et créé plus de 1 100 emplois. L'ONUDI a également collaboré avec l'ONU-Femmes pour mettre en œuvre un projet mondial axé sur l'intégration des politiques de genre et d'industrie verte. En Égypte, une étude tenant compte des questions de genre du secteur du palmier dattier à Fayoum et à Gizeh a été réalisée, et ses résultats aideront à l'élaboration d'un plan d'action détaillé visant à intensifier et à améliorer l'inclusion des femmes dans le secteur.

74. En mai 2022, la CEDEAO et l'ITC ont lancé un nouveau projet inspiré de l'initiative de plateforme numérique SheTrades de l'ITC. Dans le cadre de ce projet, un appui et une formation technique ciblés seront assurés aux femmes d'affaires des États membres de la CEDEAO sous forme de camps d'entraînement consacrés à l'exportation, afin de leur donner les moyens d'être des actrices compétitives dans les écosystèmes commerciaux de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'initiative SheTrades a réalisé en 2022 le grand pari de connecter 3 millions de femmes entrepreneurs aux marchés mondiaux.

75. En mars 2022, l'ONU-Femmes, la FAO, le FIDA et le PAM ont lancé une nouvelle phase de leur programme visant à accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales dans plusieurs pays, dont le Niger, la République-Unie de Tanzanie et la Tunisie. Financé par la Norvège et la Suède, le programme fera porter l'essentiel de ses activités dans différents domaines comme l'accès aux opportunités, aux ressources et aux services, notamment la terre, le crédit et la technologie. Dans sa phase initiale, qui s'est terminée en 2021, plus de 80 000 femmes ont été prises en charge.

76. L'ONU-Femmes a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'agriculture intelligente face aux changements climatiques dans plusieurs pays, dont l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Kenya, le Malawi, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan et la République-Unie de Tanzanie. Plus de 5 000 femmes ont ainsi pu améliorer leur rendement et leur productivité dans diverses chaînes de valeur en Éthiopie, au Malawi, en Ouganda et au Rwanda ; plus de 3 000 agricultrices ont pu acquérir des compétences financières pour investir dans des chaînes de valeur en Éthiopie, au Malawi et au Rwanda ; et plus de 7 000 femmes ont adopté des techniques de production agricole résilientes aux changements climatiques. Rien qu'au Malawi, la productivité des cultures d'arachide a quasiment doublé au cours de la période considérée, passant de 800 à 1 500 kilogrammes par hectare, après l'adoption de nouvelles variétés de semences résilientes à la sécheresse et aux maladies. Le projet a été bénéfique pour plus de 10 000 agricultrices et leurs familles.

77. En juin 2022, l'OIT a lancé un projet visant à promouvoir des emplois verts et de meilleure qualité en Algérie, en guise d'appui au respect des engagements auxquels le pays a souscrit au titre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Le projet contribuera à créer des emplois par la mise en place d'un entrepreneuriat durable et la création de microentreprises dans les secteurs de croissance de l'économie verte. En outre, l'OIT a renforcé ses formations en initiation à l'entrepreneuriat tenant compte des questions de genre en Afrique du Sud, au Botswana, en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, au Maroc, en Namibie, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan et en Tunisie.

## **B. Emploi des jeunes**

78. L'ONUDI a lancé un projet visant à stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur du manioc et de la noix de cajou en

Côte d'Ivoire et en Zambie, projet qui devrait être étendu à d'autres régions. L'initiative contribuera à offrir aux jeunes des possibilités d'emploi décent dans l'agro-industrie, notamment grâce au déploiement de l'« Agriculture 4.0 » et de mesures d'économie circulaire électronique. En outre, l'ONUDI a collaboré avec les Gouvernements japonais et zambien dans le cadre d'un projet de 3,8 millions de dollars visant à renforcer les compétences des jeunes qui utilisent des engins lourds. Ce type de partenariat de développement public et privé devrait contribuer à mettre en adéquation les compétences industrielles et les besoins de l'industrie et du marché du travail, et favoriser l'emploi productif des jeunes.

79. Dans le cadre du programme conjoint ONUDI-FAO « Opportunités pour les jeunes », d'un montant de 50 millions de dollars, qui vise à accélérer la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire, des évaluations et des plans préliminaires d'action de pays ont été réalisés au Cabo Verde, au Ghana, au Kenya, en République démocratique du Congo, en Tunisie et en Zambie. Des services de renforcement des capacités techniques visant le développement de compétences professionnelles, la création d'un écosystème d'affaires favorable et le renforcement des connaissances institutionnelles sont en train d'être mis en place. Au Ghana, 137 jeunes entrepreneurs ont participé au programme d'incubation d'entreprises Agritech Challenge Pro pendant une période de six mois à compter de décembre 2021.

80. La FAO a poursuivi la mise en œuvre d'un projet de 6 millions de dollars sur la formation professionnelle et les opportunités d'emploi vert pour les jeunes ruraux dans les secteurs et les chaînes de valeur agricoles en Sierra Leone et au Zimbabwe. Au cours de la période considérée, plus de 500 jeunes ont reçu une formation aux compétences transférables, et des évaluations ont été réalisées sur les opportunités d'affaires et d'emploi pour les jeunes ruraux. Par ailleurs, la FAO a poursuivi la mise en œuvre du projet quadriennal d'approche intégrée par pays d'un montant de 5,3 millions de dollars visant à favoriser la création d'emplois décents pour les jeunes dans le secteur agroalimentaire au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Sénégal. Au Sénégal, un modèle d'intégration des jeunes entrepreneurs a été mis au point et, en décembre 2021, un accord de partenariat de 120 millions de dollars visant à en intensifier les activités a été signé avec le Gouvernement.

81. En août 2021, en collaboration avec le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, l'ITC, la CEA et d'autres organismes, l'Alliance des jeunes pour le leadership et le développement en Afrique (Youth Alliance for Leadership and Development in Africa) a lancé un concours créatif pour les jeunes sur le thème « La ZLECAF : qu'est-ce que cela apporte aux jeunes Africains ? ». Le concours a attiré 477 candidatures de 36 pays africains et de la diaspora, les lauréats devant recevoir leurs prix en janvier 2022. Il a suivi une approche participative qui a permis de mettre en valeur des solutions proposées par les jeunes, d'encourager leur participation à la Zone et de mettre en évidence les avantages et les possibilités que l'intégration régionale et le commerce intra-africain ouvrent pour eux et leurs communautés.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

82. Dans un contexte mondial marqué par la COVID-19, les changements climatiques et les conflits, les progrès vers un développement industriel durable en Afrique risquent de se ralentir, et les crises sanitaires, énergétiques et alimentaires concomitantes qui s'ajoutent à ce tableau plongent des millions de personnes sur le continent dans l'extrême pauvreté et mettent en péril les acquis obtenus dans la réalisation du Programme 2030. Pour enrayer l'impact de ces phénomènes interdépendants et sans précédent, les pays doivent redoubler d'efforts pour mettre en place une base de développement industriel résiliente qui permettra de générer des

revenus et d'opérer les changements structurels voulus pour stimuler la croissance et inverser la progression rapide des niveaux de pauvreté.

83. Le renforcement de l'autosuffisance alimentaire par l'amélioration de la production agricole, et surtout de la valeur ajoutée et de l'agro-industrie, reste une nécessité absolue. Des investissements plus importants s'imposent si l'on veut mettre en place des chaînes de valeur alimentaires productives et efficaces étroitement liées aux marchés ; construire des chaînes de valeur alimentaires durables et des systèmes de marché inclusifs ; améliorer les compétences professionnelles ; et favoriser la mise au point de techniques et d'infrastructures agricoles de qualité pour accroître la compétitivité et contribuer à juguler les pertes après récolte. Il faut continuer de s'appuyer sur les programmes en cours, comme le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et le Programme de développement des infrastructures en Afrique, qui offre un cadre pour des infrastructures intégrées.

84. Le développement du secteur manufacturier pharmaceutique en Afrique doit être renforcé pour aider à atténuer les conséquences de futures pandémies et pour accompagner la reprise économique en cours. Il importe de stimuler la fabrication locale de produits pharmaceutiques et médicaux en renforçant les entreprises établies en Afrique. Pour libérer tout le potentiel manufacturier de l'Afrique dans ce secteur, il faut absolument consolider le marché, mettre en place des contrôles réglementaires rigoureux, faire des investissements et développer les nouvelles technologies. Il convient également d'harmoniser les politiques de santé, de développement industriel et de commerce dans le secteur pharmaceutique. Des progrès importants ont été réalisés en 2021 avec la ratification du Traité portant création de l'Agence africaine du médicament, qui contribuera à l'harmonisation régionale des médicaments et à la croissance du secteur. Pour favoriser cette croissance, il conviendra de veiller à maintenir la dynamique de ces progrès et d'autres initiatives comme le Plan relatif à la fabrication de médicaments pour l'Afrique.

85. La sécurité énergétique et l'accès à une énergie abordable à faible teneur en carbone sont des leviers indispensables de l'industrialisation de l'Afrique, mais la flambée des prix du pétrole et du gaz et les changements climatiques compromettent la réalisation de progrès. Des investissements plus importants s'imposent, notamment dans les infrastructures critiques, pour libérer le vaste potentiel du continent dans le domaine des énergies renouvelables. Le développement et le renforcement de l'efficacité des réseaux de distribution, ainsi que les solutions hors réseau et mini-réseau, devraient contribuer à améliorer l'équité énergétique. La promotion de l'esprit d'entreprise et de modèles d'activité durables couvrant toutes les étapes du cycle de vie de l'énergie favorisera la production locale d'énergie et les systèmes de distribution. Le respect des engagements pris dans le Pacte de Glasgow pour le climat, adopté par la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt-sixième session, rendra plus accessibles les investissements dans les technologies renouvelables.

86. Il est indispensable que la ZLECAf soit mise en place avec succès si l'on veut apporter les changements structurels qui s'imposent pour créer des économies africaines plus diversifiées, plus autonomes et plus résilientes. La dynamique doit être maintenue pour mener à bien les deuxième et troisième phases des négociations et il faudra redoubler d'efforts pour arrêter un texte définitif sur les règles d'origine et les listes tarifaires, et mettre en place les instruments de facilitation des échanges.

87. Le renforcement de l'intégration économique et l'amélioration de la productivité sont essentiels au développement et à la croissance économiques. La promotion des chaînes de valeur industrielles régionales devrait accélérer l'intégration régionale et continentale à laquelle on aspire dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et dans l'Accord portant création de la Zone de libre-échange

continentale africaine. Elle devrait contribuer également à créer et à renforcer les chaînes d'approvisionnement courtes essentielles à la promotion des industries locales et des produits et processus issus de ressources locales. En réduisant la distance entre producteurs et consommateurs, les chaînes d'approvisionnement courtes devraient permettre de réaliser des économies sur les coûts de stockage, de transit et d'accès aux marchés.

88. Il est également très important pour l'Afrique d'accélérer l'adoption des technologies de la quatrième révolution industrielle pour faire progresser son industrialisation et atteindre les cibles des objectifs de développement durable. Si les entreprises africaines ont indiqué être passées à une production électronique de pointe pendant la pandémie, le nombre d'entreprises utilisant ce type de technologie ne dépasse guère 1 %. Pour tirer parti de la tendance à la diversification des chaînes d'approvisionnement mondiales, les gouvernements se doivent de suivre la voie de l'innovation, d'investir dans de nouvelles infrastructures numériques et d'orienter leur politique industrielle de manière à accélérer l'adoption de ce type de technologie et à encourager les compétences numériques. La mise à profit des programmes élaborés par l'ONUDI et d'autres parties prenantes dans ce domaine devrait faciliter grandement la mise en œuvre de la Stratégie de transformation numérique de l'Union africaine.

89. Enfin, l'accélération des efforts d'industrialisation de l'Afrique passe par la promotion de partenariats. L'action menée dans le cadre de la troisième Décennie par l'Initiative relative aux points de contact, qui regroupe 31 institutions, est essentielle et doit être soutenue pour assurer la prestation coordonnée d'un appui ciblé et cohérent aux pays. En outre, les compétences, le savoir-faire et les ressources du secteur privé doivent être mis à contribution. Le secteur privé devrait se voir ouvrir davantage de possibilités et faire l'objet d'une reconnaissance mutuelle de la part des gouvernements et de la communauté internationale pour pouvoir renforcer les capacités productives locales, améliorer l'inclusion sociale et promouvoir la viabilité environnementale en Afrique. Les forums mondiaux à venir, dont notamment la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique en Tunisie, le sommet du Groupe des 20 en Indonésie, la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en Égypte et le Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, prévu au Niger, offrent aux dirigeants et aux décideurs politiques des occasions fort opportunes de rechercher les moyens de répondre aux besoins de développement urgents de l'Afrique.